



"Musiques et Voix en Pays Catalans"

Músiques i Veus als Països Catalans

Céret, le 12 Février 2020

Chers amis,

A la veille de notre Assemblée Générale de ce 22 Février qui actera officiellement le renouvellement du Conseil d'administration et l'élection de son nouveau Président je souhaite vous adresser ce message pour vous remercier personnellement d'avoir été d'une façon ou d'une autre à mes côtés que ce soit, pour certains, dès la création en 2007 et pour de nombreux autres au fil du temps, notamment à l'occasion de notre Festival dont nous avons fêté l'année dernière le (déjà) 10^{ème} anniversaire.

Aujourd'hui il est temps pour moi de passer le témoin. Certes cela ne va pas sans une pointe de nostalgie ! Mais sachant que mon successeur saura assurer la qualité et la continuité du Festival qui est maintenant bien ancré dans le paysage culturel du Vallespir, j'ai le sentiment de laisser la maison en bon ordre et prête à mériter, dans la continuité, la confiance non seulement de nos mécènes et sponsors tant qu'institutionnels que privés mais aussi et surtout celle de notre public dont, tout particulièrement vous tous, nos amis, qui par votre adhésion m'ont accompagné dans cette belle aventure musicale.



Je ne doute pas qu'avec un nouveau capitaine le navire continuera son harmonieuse navigation et que j'aurai encore plaisir à la partager avec vous puisque si je laisse la barre, je n'en abandonne pas, pour autant, ce bateau qui me reste évidemment très cher au cœur et à qui je souhaite des vents favorables...per molts anys !

Au revoir !


Bertrand Gautheron

Présidence : 20 Allée de Font Grosse 66400

Siège Social : c/o C.I.M.P. 14 Rue Pierre Rameil 66400 Céret
☎ 04 68 87 47 23 – 06 99 88 90 43

Site web : www.amuvall.org Email : fcpc.ceret@gmail.com

Licence entrepreneurs de spectacles N° 2-1095793

Association Loi 1901 – Publiée au J.O. N°17 du 28 Avril 2007 sous le N° 1874.

Modifications Publiées au J.O. N°19 du 9 Mai 2015 sous le N° 1028

Code SIRET : 498 814 763 00013 – APE 9001 Z